



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Tchad

Question écrite n° 22260

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille alerte M. le ministre des affaires étrangères sur les opérations militaires au Mali. Dans le cadre de l'opération Serval, les armées françaises luttent contre différents réseaux terroristes sur le nord du territoire malien. Pour accomplir leurs missions sur un terrain particulièrement difficile, les forces françaises bénéficient du soutien de l'armée tchadienne. Fin mars 2013, au plus fort de l'opération Serval, un mouvement rebelle tchadien, l'Union des forces de la résistance a annoncé reprendre les armes pour renverser le gouvernement tchadien. Le calendrier choisi par l'UFR vise manifestement à affaiblir l'engagement tchadien au Mali et non à répondre à une urgence propre au Tchad. En conséquence, compte tenu des impacts potentiels de l'instabilité créée au Tchad sur les conditions d'exécution de l'opération Serval, il lui demande d'indiquer les soutiens politiques, financiers et logistiques internationaux dont bénéficie l'UFR.

Texte de la réponse

L'engagement des forces tchadiennes au Mali aux côtés de l'armée française a apporté un appui décisif à l'opération Serval. Ce contingent de près de 2 000 hommes, qui est numériquement le plus important contingent africain intervenant au Mali, a perdu trente soldats dans les opérations au nord du pays. Dans ce contexte, le ministère des affaires étrangères a pris connaissance des déclarations, le 21 mars, de M. Timan Erdimi, un responsable d'un mouvement rebelle tchadien, l'Union des forces de la résistance (UFR). Depuis le Qatar où il vit, celui-ci a annoncé son intention de reprendre la lutte armée contre le président tchadien, Idriss Déby. L'UFR avait en effet déjà mené une attaque jusqu'à Ndjaména en février 2008. Depuis l'accord de paix intervenu entre le Tchad et le Soudan, en janvier 2010, ces deux pays ont interrompu leurs soutiens aux mouvements rebelles et ceux-ci n'ont aujourd'hui, d'après les informations à la disposition du ministère des affaires étrangères, quasiment plus de moyens humains, financiers et militaires. Malgré ces déclarations, le ministère ne possède pas d'informations attestant que l'UFR est en mesure de menacer la stabilité du pays ou bénéficie d'un soutien politique. Depuis la signature des accords politiques inter-tchadiens du 13 août 2007, qui invitaient notamment les mouvements armés à rejoindre le dialogue politique national, la France a toujours appelé les rebelles tchadiens à s'engager dans un processus de négociation avec les autorités de leur pays. La France a également appelé les autorités tchadiennes à rechercher les moyens d'apaiser leurs relations avec les anciens rebelles et à les inciter à rentrer au Tchad pour participer pacifiquement à la vie politique du pays. La France est en effet soucieuse de l'apaisement politique intérieur au Tchad, alors que celui-ci apparaît aujourd'hui comme un pays stable dans une région sahélienne traversée par de nombreuses menaces sécuritaires.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22260

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3133

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4109